

JUMILHAC INFO

Bulletin Municipal - Juillet 2023

Mot du Maire – page 1
Bilan finances – page 1 à 3
Travaux – page 4
Actualités – page 5 à 6
Activités de l'été – page 6 à 7
Agenda – page 8

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Ce numéro fait suite au Jumilhac Info de janvier 2023.
Vous y trouverez les informations récentes et les manifestations à venir pour le deuxième semestre 2023.
Je vous souhaite de passer un bel été à Jumilhac.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Annick Maurussane
Maire de Jumilhac-le-Grand

Retraite

À la suite du départ en retraite de Dominique Jally au 01/12/2022, un nouvel agent a été recruté pour la préparation des repas à la cantine.

Il s'agit de Mickaël Jain, en poste jusqu'alors à l'hôpital d'Excideuil. Il a pris ses marques à Jumilhac pour le plus grand bonheur des enfants qui se régalaient de ses préparations.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Jumilhac parmi l'équipe des agents de la commune.

Bilan finances

Taux d'imposition

Le budget principal a été voté avec des taux d'imposition inchangés depuis 2021 :

Foncier bâti : 47.01 %

Foncier non bâti : 103.71 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12.82 %

Les bases d'imposition, fixées par les services fiscaux ont augmenté d'environ 7 % en 2023.

Budget Principal

Compte administratif 2022 du Budget principal

Il s'agit du résultat comptable de l'année 2022. Il a été voté le 03/03/2023.

2022		DEPENSES	RECETTES
	Fonctionnement	1 196 296,12	1 435 993,72
	Investissement	306 620,89	446 738,49
Report 2021	Fonctionnement		380 616,40
	Investissement		46 157,16
Restes à réaliser à reporter 2023	Fonctionnement		
	Investissement	1 101 488,35	396 595,70
Résultat cumulé	Fonctionnement	1 196 296,12	1 816 610,12
	Investissement	1 408 109,24	889 491,35
	Total cumulé	2 604 405,36	2 706 101,47

Les principales recettes de fonctionnement :

- la fiscalité : 48 %
- les dotations de l'Etat : 37 %
- les produits des services et exceptionnels : 15 %

Les dépenses de fonctionnement :

- charges générales : 43 %
- charges de personnel : 42 %
- charges de gestion courante : 14.1 %
- charges financières : 0.9 %

Excédent de 101 696 € reporté en recettes de fonctionnement 2023.

Excédent de 186 274 € reporté en recettes d'investissement 2023.

Versement de 518 618 € en couverture des dépenses d'investissement.

Budget prévisionnel 2023 du Budget principal

Il a été voté le 11/04/2023.

2023		DEPENSES	RECETTES
	Fonctionnement	1 441 540,00	1 339 843,89
	Résultat 2022		101 696,11
	Total Fonctionnement	1 441 540,00	1 441 540,00
2023	Investissement	584 047,90	1 102 665,79
	Restes à réaliser 2022	1 101 488,35	396 595,70
	Solde 2022		186 274,76
	Total Investissement	1 685 536,25	1 685 536,25
	Total du budget	3 127 076,25	3 127 076,25



Les nouveaux programmes d'investissement :

- aménagement d'un appartement au rez-de-chaussée du bâtiment de la poste
- réhabilitation des gîtes de la Perdicie
- Restauration du pont du Bost
- Installation de sanitaires publics et accessibles aux personnes à mobilité réduite
- aménagement Carrefour des Périnches
- Voirie 135 000 € (fonctionnement et investissement)

Budget annexe Eau Assainissement

Compte administratif 2022 du budget annexe Eau et Assainissement

Le résultat comptable de l'année 2022 a été voté le 03/03/2023.

2022		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
	Exploitation	231 443,46	280 039,12	48 595,66
	Investissement	183 301,36	406 710,96	223 409,60
Report 2021	Exploitation		89 576,31	
	Investissement	289 711,32		
	Total	704 456,14	776 326,39	71 870,25
Restes à réaliser à reporter 2023	Exploitation			
	Investissement	56 357,35	65 050,00	8 692,65
Résultat cumulé	Exploitation	231 443,46	369 615,43	138 171,97
	Investissement	529 370,03	471 760,96	- 57 609,07
	Total cumulé	760 813,49	841 376,39	80 562,90

Les principales dépenses d'investissement en 2022 sont :

- la station d'épuration : 28 015 €
- Etude réseau assainissement séparatif bourg : 14 934 €
- Asst Croix Bancaud : 28 496 €
- Matériel : 9 219 €
- Rbt emprunt : 39 417 €
- Opérations d'ordre, amortissement : 75 840 €

Les recettes d'exploitation :

- Vente d'eau : 99 432 €
- Redevance assainissement collectif : 67 995 €
- Redevance modernisation de collecte : 4 573 €
- Location de compteurs : 61 572 €
- Travaux et prestations de services : 2 390 €

Les dépenses d'exploitation :

- Energie : 45 370 €
- Redevances Agence de l'Eau : 24 059 €
- Analyses d'eau : 20 428 €
- Annulations de factures : 7 638 €
- Admissions en non-valeur : 12 511 €

Excédent de 80 562,90 € reporté en recettes de fonctionnement 2023.

Budget annexe prévisionnel 2023 Eau et Assainissement

Le budget prévisionnel de l'année 2023 a été voté le 11/04/2023.



2023		DEPENSES	RECETTES
	Exploitation	381 366,87	300 803,97
	Résultat 2022		80 562,90
	Total exploitation	381 366,87	381 366,87
2023	Investissement	1 432 363,76	1 489 972,83
	Restes à réaliser 2022	56 357,35	65 050,00
	Solde 2022	66 301,72	
	Total Investissement	1 555 022,83	1 555 022,83
	Total budget 2023	1 936 389,70	1 936 389,70

Après l'étude en 2021, sur le réseau d'assainissement séparatif dans le bourg, nous avons eu un accord de financement à hauteur de 70 % pour les travaux de mise en séparatif, et de 50 % sur les travaux de raccordement des installations privées.

Le calendrier des travaux a été présenté dans le Jumilhac Info de janvier 2023.

Travaux

Le pont du Bost

Le bureau d'études INFRANEO, a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre.

Le laboratoire départemental a réalisé le diagnostic amiante, pour un montant de 549 € TTC.

Optisol a réalisé l'étude géotechnique pour un montant de 9 596,410 € TTC.

Les résultats de ces études ont été transmis à INFRANEO, qui a proposé trois hypothèses de reconstruction.

Sur les conseils du bureau d'études, de l'ATD, de la Police de l'Eau, et du syndicat de rivière, le conseil municipal a retenu l'installation d'un « Pont Cadre », sans limitation de tonnage.

Le dossier « Loi sur l'Eau » a été confié au cabinet INGETEC, par INFRANEO ; il est un préalable indispensable à l'avant-projet.

INFRANEO est en cours d'élaboration de l'Avant-Projet Sommaire, puis du dossier de consultation des entreprises.

Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement du bourg

Conformément au planning présenté précédemment :

- La première tranche de travaux **Rue Eugène le Roy** a été réalisée par l'entreprise PRADEAU, de février 2023 à mai 2023.
- La deuxième tranche **Boulevard du Périgord, rue Teyssieras, rue des Hortensias et rue des Lilas** sera réalisée entre septembre 2023 et mars 2024.
- La troisième tranche **Rue du Docteur Garrigue, Rue des Félibres, place des Tilleuls, rue Saint-Georges avec jonction sur la Place du Château**, sera réalisée entre septembre 2024 et avril 2025.



Abord de la Mairie



L'aménagement de l'abord de la mairie avec des pavés granit et un béton désactivé a été réalisé par l'entreprise Depré Provenzano (Miallet).

Des rampes ont été installées au niveau de chaque escalier de l'allée de la Mairie par l'entreprise AREDIFER (Saint-Yrieix-la-Perche).

Les travaux de préparation, les regards et les branchements : eau potable, eaux pluviales, de voirie et eaux usées ont été réalisés par les employés municipaux.

Nous avons fait vidanger et nettoyer deux fosses maçonnées cimentées : une de 27m³ et l'autre de 7m³. Les eaux pluviales ont été raccordées dedans afin de servir de réserve d'eau pour l'arrosage des massifs de fleurs.

Logement de la Poste

Le conseil municipal a décidé de transformer en logement, type F3, accessible aux personnes à mobilité réduite, le rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancienne poste.

Le permis de construire est accordé, les entreprises ont été retenues.

Montant des travaux HT	167 825,24 €	Subvention Conseil Départemental	21 400 €
Montant des travaux TTC	201 390,28 €	Subvention État	58 520 €
		Remboursement FCTVA	<u>33 036 €</u>
		Total recettes	112 956 €
		Autofinancement pour la commune	88 434 €

Actualités

Compostage collectif dans le bourg

La commune a été candidate auprès du SMD3 pour un projet d'installation de composteur collectif dans le bourg. Un questionnaire a été distribué dans les boîtes aux lettres dans le bourg. Peu d'habitants ont répondu favorablement. Nous allons cependant maintenir ce projet d'expérimentation, dans la mesure du possible.

Les containers semi-enterrés de la rue du Plan d'Eau ont été remplacés par de nouveaux containers accessibles au nouveau véhicule de collecte.

Les containers situés à la Faye sur un terrain privé, ont été retirés, et réinstallés au Bost qui n'en avait pas été doté.

Débroussaillage

Avec le changement climatique, les feux de forêt et de végétation sont de plus en plus forts et intense. Le débroussaillage des abords de son habitation est le meilleur moyen de se protéger, protéger ses biens et la nature environnante face à ce danger. Il permet de : sécuriser l'accès et l'intervention des sapeurs-pompiers, participer activement, à votre échelle, à la lutte contre les feux, avoir des effets bénéfiques sur la biodiversité...

Débroussailler chaque année, c'est obligatoire. Ayons les bons réflexes, un site d'information pour vous accompagner : feux-foret.gouv.fr.

Remise des prix aux jeunes sportives

Quelle belle soirée que cette soirée-là, où 7 jeunes sportifs de la commune ont été récompensés par le Conseil Municipal pour leurs exploits sportifs dans différentes disciplines :

- Sélection équipe de France de Rugby,
- Championnat de France et d'Europe de Judo,
- Championnat de France de lutte,
- Championnat d'Europe de tir à l'arc,
- Championnat de France de pétanque.

Félicitations à eux, leur famille et tous les bénévoles qui œuvrent dans l'ombre pour pousser les jeunes vers le dépassement de soi.

Souhaitons-leur une belle carrière et surtout du plaisir à réaliser leurs rêves.



Caravane Terre de Jeux en Dordogne

Le département conduit, prioritairement en milieu rural une politique d'animation à destination des jeunes visant la promotion des activités olympiques et paralympiques, et plus largement les valeurs et les bienfaits du sport.

Dans le cadre de cette stratégie la caravane « terre de Jeux Dordogne Périgord » sera présente sur la commune le 28/10/2023, à destination des enfants de 8 à 11 ans, leur permettant de découvrir et de s'initier gratuitement à différentes disciplines.

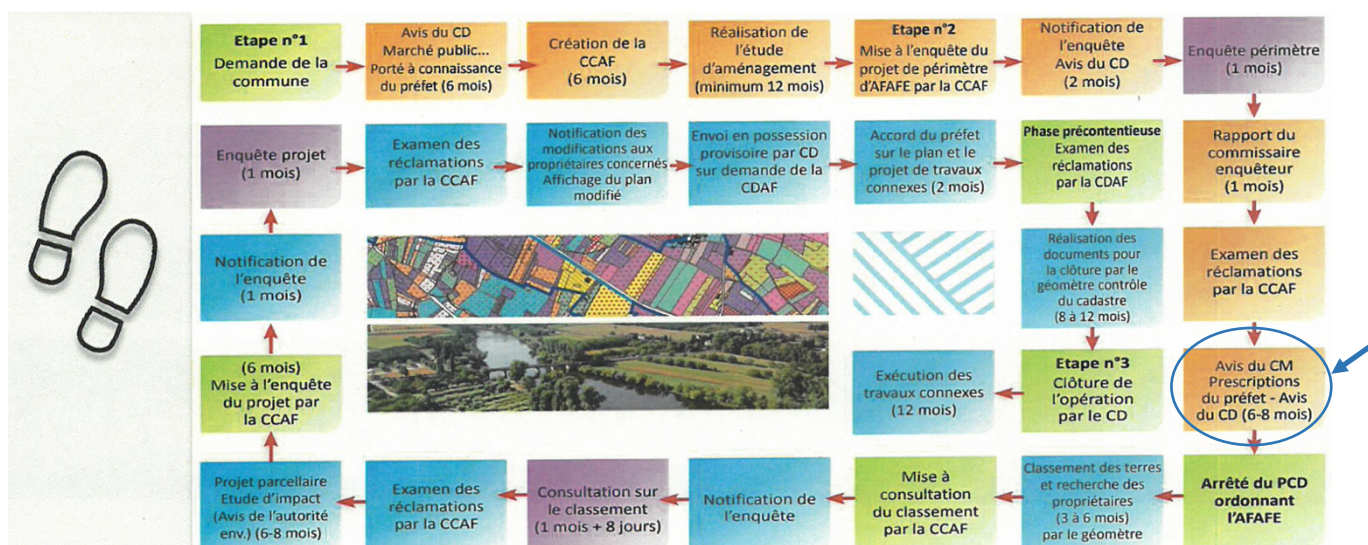
Adressage

Comme indiqué en janvier 2023, la procédure d'adressage est terminée. Les plaques de rues ont été installées par les agents techniques. Les attestations d'adresse et les plaques de numéro ont été distribuées les 25 et 27 mars 2023. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu venir retirer leur plaque, elles sont encore disponibles à la mairie.

Les attestations ont été rédigées au nom du (des) propriétaire (s) connu(s) au cadastre en 2022. Pour les changements de propriétaire récents, les services administratifs peuvent vous fournir une attestation à jour, sur présentation d'un justificatif de changement de propriétaire. Il vous appartient de faire les modifications d'adresse auprès de vos différents interlocuteurs.



L'Aménagement Foncier, Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE)



Activités de l'été

La piscine municipale



La piscine municipale est ouverte du 1 juillet au 2 septembre 2023.

Horaires d'ouverture : du mardi au dimanche de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00.

Vous pouvez appeler le M.N.S. pour les leçons de natation au : 06 32 30 70 85 et le bureau d'accueil au 06 81 68 16 67.

Marchés d'été

Le Marché d'été, comme tous les ans, reprendra son cours à compter du 18 juin, pour se terminer à la mi-septembre. Il a pour objectif d'offrir aux consommateurs une garantie de qualité et redonner aux producteurs une place de choix dans la consommation de produits locaux.

Ce marché est aussi un outil d'animation et de développement pour notre territoire, c'est un rendez-vous incontournable et convivial pour notre commune il renforce l'offre de nos commerces et représente un complément d'animation de l'offre touristique. Ainsi, ce marché permet aux producteurs et à d'autres marchands de vendre leurs produits issus en grande partie d'une production locale. Cet instant très convivial est aussi un lieu de rencontres, d'échanges et de retrouvailles, il apporte une touche de gaieté à l'été.

Venez nombreux, tous nos commerçants auront le grand plaisir de vous satisfaire !

L'Office de Tourisme vous propose :

Initiation à l'orpillage

Tous les lundis, mardis et vendredis - à 9h ou à 14h
Sur réservation au +33 5 53 52 55 43 / 20 € adulte (16€ tarif famille)

Au bord de l'Isle

Initiation à la pêche

Lundi 10 juillet (et le 17, 31 juillet, 7 et 21 août) à 9h30
+33 5 53 52 57 36 / gratuit

Camping La Chatonnière (D79 direction la Coquille)

Atelier Comme Cro Magnon

Jeudi 13 juillet (Jeudi 27 juillet et jeudi 10 août) à 15h30

Sur réservation au +33 5 53 52 55 43 / 5 €

Office de tourisme / Place du Château

Été actif - La rivière magique

Lundi 17 juillet (et tous les lundis jusqu'au 21 août) à 10h

Sur réservation au +33 5 53 52 55 43 / 12 €

Au bord de l'Isle

Été Actif - Découverte de l'escalade

Mardi 18 juillet et tous les mardis jusqu'au 22 août) à 9h30

Sur réservation au +33 5 53 52 55 43 / 10€

Au bord de l'Isle (rocher)

Été Actif - Descente en rappel

Mercredi 19 juillet (et mercredi 16 août) à 10h ou à 11h

Sur réservation au +33 5 53 52 55 43 / 11 €

Château de Jumilhac

Été Actif – Découverte du tir à l'arc

Jeudi 20 juillet (et tous les jeudis jusqu'au 24 août) à 9h30 ou à 11h

Sur réservation au +33 5 53 52 55 43 / 8 €

Au bord de l'Isle

Découverte de l'apiculture

Jeudi 10 août à 10h

+33 5 53 52 55 43 / Gratuit

Office de tourisme / Place du Château

Viens fabriquer une pièce de monnaie !

Les jeudis 3 et 17 août à 15h30

Sur réservation au +33 5 53 52 55 43 / 5 €

Galerie de l'Or / Place du Château

Atelier création d'un collier ou objet décoratif en tissu

Vendredi 21 juillet, mercredi 26 juillet, mercredi 9 août (adulte),
vendredi 11 août à 10h

Sur réservation au +33 5 53 52 55 43 / 10€

Office de tourisme / Place du Château

Plus d'info sur toutes ces activités sur :

www.perigord-limousin-tourisme.com

Les activités au Château de Jumilhac :

Visite nocturne du château

Tous les mardis et jeudis à 21h30

+33 6 16 22 97 69

Dîner gourmet au château

Tous les mardis, à 19h30

Sur réservation au +33 6 16 22 97 69

Festival Più di Voce

Mercredi 26 juillet à 21h

Le Festival Più di Voce fera de nouveau étape dans ce beau château avec au programme LES NOCES DE FIGARO d'après l'opéra bouffe du divin Mozart !

Sur réservation au +33 6 77 20 89 28 / tarif 15 à 25 €

Festival MNOP : Raoul Fichel en quintet

Dimanche 30 juillet à 21h

MNOP Tour s'annonce comme une édition éclectique, savoureuse aux métissages infinis, voix de caractères, sonorités uniques et intemporelles où le blues règne en maître !

Artiste incontournable de la scène blues française, Raoul Fichel recèle de multiples facettes. Auteur compositeur, il est tout aussi à l'aise en solo avec sa guitare et ses chansons, qu'en formation complète pour un blues solidement électrifié. Raoul Fichel a participé à de nombreuses tournées internationales. Aujourd'hui, il continue l'exploration de ce blues qui le fascine tant.

Sur réservation au +33 6 16 22 97 69 / tarif 15 à 25 €



Agenda 2023

Quand ?	Quoi ?	Qui ?	Où ?
02 juillet	4ème Rando-Sympa	Jumirando	Salle la Pépité
08 juillet	Concert	Eezy Blues et Nico'zz Blues Band	Salle la Pépité
14 juillet	Vide-grenier	Fils et Cordes	Place du Château
14 juillet	Concert et feu d'artifice	Mairie	Place du Château
17 juillet au 18 août	Exposition photos en plein-air	Club Photo de Fils et Cordes	Place du Château
22 juillet	Concours de pétanque	Union Sportive Jumilhacoise	La Perdicie
30 juillet au 15 août	Exposition artistique	Génération Mouvement	Maison des Associations
12 au 19 août	Exposition d'art	La Grange aux Chouette	Boulevard du Périgord
15 août	Vide-grenier	Fils et Cordes	Place du Château
8 septembre	Concert blues	Club Pétanque	Salle la Pépité
8 octobre	Salon des loisirs créatifs	Unissons nos Aiguilles	Salle la Pépité
22 octobre	Exposition	Jumilhac Histoire Patrimoine	Salle la Pépité
5 novembre	Loto	Génération Mouvement	Salle la Pépité
25 novembre	Randonnée de la pleine lune	Jumirando	Salle la Pépité
2 décembre	Téléthon	Offroad	Salle la Pépité
9 décembre	Marché de Noël	Fils et Cordes	Place du Château



Adresse mail du Jumilhac Info
mairie.jumilhac.le.grand@wanadoo.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

